

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « IVOIRE PLAFOND CI »

Siège Abidjan, Attécoubé, Abidjan, Attécoubé
Locodjro, Lot 457, Ilot 32, Lot 457, Ilot 32

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 02/11/2022, et enregistrés au CEPICI le 26/06/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « IVOIRE PLAFOND CI »

Objet : •Commercialisation de matériel de plafonnage moderne, insonorisation, pose cloison
•Pose plafonnage moderne ;
•Dalle minérale
•Lambris pvc
•Placoplatre
•Divers

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Attécoubé, Abidjan, Attécoubé
Locodjro, Lot 457, Ilot 32, Lot 457, Ilot 32

Dirigeant(s) M DOUMBIA MORIBA ADAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-07296 du 05/07/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°48597/GTCA/RC/2023 du 05/07/2023

